

SECTION 1 : IDENTIFICATION DES PERSONNES-RESSOURCES

Ministère ou organisme (porteur de la demande) : Hydro-Québec

Identification de la personne responsable du formulaire. Identifier la personne de votre organisation qu'un représentant du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques pourrait contacter pour obtenir des précisions sur les renseignements fournis dans le formulaire.

Etienne St-Cyr (HQ)

SECTION 2. SYNTHÈSE DES DEMANDES FINANCIÈRES

Information demandée : Ce formulaire permet de recenser les demandes de financement au FECC pour le plan de contingence. Le ministère ou organisme doit donc s'assurer de présenter des projets qui s'inscrivent dans les actions déjà prévues au PMO sous sa responsabilité.

Indiquer dans le cadre de quelle(s) action(s) s'inscrirait la demande de financement liée au projet. Préciser pour chaque projet:

- Le montant de la demande budgétaire en millions (arrondis au centième);
- « – » lorsque le montant à inscrire est nul (zéro);
- « n. d. » (donnée non disponible) si vous n'avez pas les données nécessaires pour fournir l'information au moment de la demande. Veuillez alors en indiquer la raison dans la section « Commentaires et/ou informations additionnelles sur l'action » et fournir un estimé de l'ordre de grandeur des sommes requises
- laisser vides les cellules qui ne s'appliquent pas à votre action.

Pour les projets qui bénéficient d'autres sources de financement, préciser la source à la colonne « Autres sources ». Préciser à la colonne « PQI » les montants provenant des investissements en infrastructures publiques.

À noter que dans le cadre de la contingence les dépenses doivent être réalisées dans l'année en cours. Si le projet requiert qu'une proportion minime des dépenses soit réservée pour une ou des années subséquentes, cela peut être précisé dans la section 3.

DEMANDES BUDGÉTAIRES

(en dollars)

	2022-2023	2023-2024	Budget total
Nom du projet : Accroître les connaissances du parc de bâtiments commerciaux Nom et n° de l'action du PMO : 1.6.1 Maximiser l'utilisation efficace de l'énergie et 1.6.2 Remplacer l'énergie fossile par l'électricité et d'autres énergies renouvelables	250 000 \$	300 000 \$	550 000 \$
Nom du projet : Accroître les connaissances du parc de bâtiments institutionnels Nom et n° de l'action du PMO : 1.6.1 Maximiser l'utilisation efficace de l'énergie	100 000 \$	100 000 \$	200 000 \$
Total des demandes	350 000 \$	400 000 \$	750 000 \$

SECTION 3. RENSEIGNEMENTS SUR LE(S) PROJET(S)

Cette section doit être complétée pour chaque projet inscrit dans le tableau précédent.

Nom du projet:

1- Accroître les connaissances du parc de bâtiments commerciaux

Ministère ou organisme en collaboration, le cas échéant

MERN (Nouvellement ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de Faune et des Parcs – MELCCFP)

DESCRIPTION

Contexte du projet et son lien avec l'action du PMO visée (enjeu).

Par exemple : des défis environnementaux, économiques ou sociaux à relever, une suite à donner à un engagement du gouvernement du Québec, en lien avec une cible du PEV, etc.

Description du projet. Décrire ce que le projet prévoit et ses principaux paramètres. Notamment :

- les besoins et enjeux liés à la proposition
- les objectifs du projet, résultats attendus et sa contribution au PEV-PMO
- les cibles et indicateurs à atteindre
- la finalité visée par l'action :
 - o Atténuation ? inscrire les secteurs d'émissions concernés et en quoi l'intervention contribue-t-elle à la décarbonisation du secteur concerné.
 - o Adaptation ? décrire les risques climatiques concernés et en quoi l'intervention contribue à l'adaptation du Québec au climat futur
 - o Construire l'économie de demain / Innovation ?
 - o Sensibilisation, mobilisation et engagement de la société dans la transition climatique ?
- le caractère structurant du projet
- le mode de déploiement envisagé (programme normé, décret, contrat, projets à l'interne, etc);
- la capacité de décaissement dans l'année en cours;
- les secteurs et/ou les régions et/ou la clientèle qui sont visés ;
- les critères d'admissibilité (ex. : clientèle et/ou projets admissibles);
- la volonté d'inscrire la mesure au Plan québécois des infrastructures;
- les partenaires financiers éventuels.

À l'heure actuelle, très peu de données sont disponibles sur le parc de bâtiments commerciaux existants et sur les équipements électromécaniques utilisés pour le chauffage et la ventilation.

La valorisation du potentiel d'économie d'énergie et d'utilisation efficiente de l'électricité sera essentielle pour réduire la consommation d'électricité de manière à pouvoir accueillir l'électrification de segments additionnels sur le réseau à des coûts et avec des impacts environnementaux et sociaux raisonnables.

Ce projet servira à accroître les connaissances techniques de la composition mécanique des bâtiments existants afin de mieux cibler les mesures qui maximiseront l'utilisation efficace de l'énergie (mesure 1.6.1 du PMO) et permettront de remplacer l'énergie fossile par l'électricité (mesure 1.6.2 du PMO). Avec des mesures ciblées en fonction des besoins réels des clients, nous sommes d'avis que cela accélérera l'atteinte des cibles du PEV.

Ce projet consiste à réaliser des visites d'inspection et relevés techniques afin de développer une base de données sur les équipements de chauffage et ventilation des bâtiments commerciaux existants. Cette base de données sur l'état des lieux permettra de mieux aider les clients à utiliser l'énergie efficacement et à identifier les opportunités de décarbonation. Ce rapport sera partagé avec les autres ministères et organismes de l'État qui le souhaitent, et pourrait être rendu public afin que les données puissent servir à d'autres travaux.

Les bâtiments ciblés seront au tarif M (moyenne puissance – plus de 100 kW). HQ réalisera une sélection des bâtiments en fonction de leur profil actuel de consommation électrique afin de pouvoir les comparer et les analyser.

Les mandats de visites seront structurés de la manière suivante :

- Préparation des gabarits d'inspection et relevé : 40h
- Préparation des visites par bâtiment : 2h par bâtiment
- Visite des installations et relevés : 4h par bâtiment
- Rapport d'inspection : 6h par bâtiment
- Coordination et gestion : 3h par bâtiment

Enfin, nous proposons de réaliser un inventaire des consommations d'énergie annuelles (MJ) par vocation et région du Québec pour le secteur commercial :

- Coordination avec les fournisseurs d'énergie ainsi que le MERN (registre foncier) : 40h
- Traitement des données : 1 mois
- Analyse et rapport : 1 mois

Pour l'ensemble du projet, Hydro-Québec envisage de compléter les mandats au plus tard en décembre 2024. Toutefois, un calendrier des livrables sera défini avec la Direction de la prospective énergétique du MELCCFP afin de coordonner les dates avec les travaux du PL sur la cotation.

Objectif(s). Indiquer les effets anticipés du projet et à quelles cibles quantitatives et/ou qualitatives du PEV/PMO ils contribueront. Par exemple, les emplois créés, les investissements, le nombre de projets soutenus, le nombre de personnes bénéficiaires, la hausse du taux de diplomation.

L'objectif serait d'inspecter **300 bâtiments** représentatifs afin de constituer une base d'information sur l'état des lieux des bâtiments existants commerciaux de moyenne puissance. Cette base d'information permettra de cibler des mesures à promouvoir afin de maximiser l'utilisation efficace de l'énergie et de remplacer l'énergie fossile par de l'électricité.

De plus, le projet prévoit la réalisation d'un inventaire des consommations annuelles en MJ/m² par vocation commerciale et par région géographique.

Initiatives liées au projet ou qui visent un objectif semblable. Indiquer ici les autres initiatives mises en place ou annoncées qui ont un lien avec le projet. Indiquer ici si le projet existe dans d'autres juridictions et en quoi l'approche qui y est privilégiée est similaire ou différente à celle proposée.

Ce projet est en lien avec le projet plus vaste d'élaboration d'un parc virtuel de bâtiments québécois qui sera l'origine des analyses technico-économiques des programmes d'appuis financiers. Cette initiative regroupe le MERN, HQ et plusieurs groupes universitaires. Les résultats de ce projet serviront d'intrants au parc virtuel pour le calibrer et pour qu'il soit représentatif du Québec.

De plus, le projet s'inspire de l'étude PAEB (Programme d'Analyse Énergétique des Bâtiments) effectuée de 1991 à 1997 qui a permis la visite de plus de 13 000 bâtiments CI et une économie de 0,24 TWh.

Enfin, ce projet va servir d'intrant pour le projet de cotation des bâtiments développé par le MERN. L'inventaire des MJ/m² permettra d'établir les barèmes du projet de cotation.

Il y a aussi un projet similaire qui a été effectué dans le parc de bâtiments du ministère de l'Éducation qui consistait à faire l'inventaire des équipements de chaque bâtiment dans l'objectif d'un plan d'entretien préventif. Cet inventaire pourrait servir pour des analyses énergétiques. Nous proposons de réaliser cette analyse des équipements techniques du parc institutionnel dans notre projet 2 ci-dessous.

Conditions de réalisation. Indiquer ici les gestes à poser et/ou les conditions préalables à la mise en place du projet et les ETC de votre organisation qui seront affectés à la mise en œuvre et dont le financement proviendrait du FECC. Est-ce que cela peut constituer un frein au décaissement dans l'année en cours ?

HQ réalisera un appel d'offres pour la réalisation des 300 visites d'inspection et agira comme chargé de projet.

Commentaires additionnels sur le projet. Incrire ici toute autre information que vous jugez pertinente à l'analyse.

Le projet ne vise pas les bâtiments institutionnels, car des exercices similaires ont déjà été réalisés à l'interne des MO (ex. : ministère de l'Éducation). Ces travaux d'inspection et relevé pourraient toutefois aussi être faits en parallèle dans les MO en utilisant la même méthodologie que notre projet de façon complémentaire et afin d'obtenir une vision optimale du parc de bâtiments existants (voir notre proposition de projet 2).

En appui à votre demande, indiquer pour chaque projet visant l'atténuation, une estimation préliminaire des réductions GES escomptées annuellement pour la durée du PMO. Présenter sommairement la méthode utilisée et la source de l'estimation.

ESTIMATION PRÉLIMINAIRE RÉDUCTIONS ANNUELLES D'ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE PRÉVUE (en milliers de tonnes équivalents CO₂)

	2022- 2023	2023- 2024	2024- 2025	2025- 2026	2026-2027 et plus	Total
Nom du projet : Accroître les connaissances du parc de bâtiments commerciaux	-	-	5,4	5,4	5,4	30,0

Les visites et inspections vont permettre d'en apprendre plus sur les types de systèmes à l'énergie fossile implantés dans les commerces, et des mesures de contrôle et de conversion pourront être identifiées par HQ, le SITE ou autres pour réduire les émissions de GES.

Source et méthode utilisée pour l'estimation des réductions d'émissions de GES : estimé à 10% de la cible de biénergie annuelle

SECTION 3. RENSEIGNEMENTS SUR LE(S) PROJET(S) (SUITE)

Cette section doit être complétée pour chaque projet inscrit dans le tableau précédent.

Nom du projet :

2- Accroître les connaissances du parc de bâtiments institutionnels

Ministère ou organisme en collaboration, le cas échéant

MERN (Nouvellement ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de Faune et des Parcs – MELCCFP)

DESCRIPTION

Contexte du projet et son lien avec l'action du PMO visée (enjeu).

Par exemple : des défis environnementaux, économiques ou sociaux à relever, une suite à donner à un engagement du gouvernement du Québec, en lien avec une cible du PEV, etc.

Description du projet. Décrire ce que le projet prévoit et ses principaux paramètres. Notamment :

- les besoins et enjeux liés à la proposition
- les objectifs du projet, résultats attendus et sa contribution au PEV-PMO
- les cibles et indicateurs à atteindre
- la finalité visée par l'action :
 - o Atténuation ? inscrire les secteurs d'émissions concernés et en quoi l'intervention contribue-t-elle à la décarbonisation du secteur concerné.
 - o Adaptation ? décrire les risques climatiques concernés et en quoi l'intervention contribue à l'adaptation du Québec au climat futur
 - o Construire l'économie de demain / Innovation ?
 - o Sensibilisation, mobilisation et engagement de la société dans la transition climatique ?
- le caractère structurant du projet
- le mode de déploiement envisagé (programme normé, décret, contrat, projets à l'interne, etc);
- la capacité de décaissement dans l'année en cours;
- les secteurs et/ou les régions et/ou la clientèle qui sont visés ;
- les critères d'admissibilité (ex. : clientèle et/ou projets admissibles);
- la volonté d'inscrire la mesure au Plan québécois des infrastructures;
- les partenaires financiers éventuels.

De la même manière que le projet 1 sur les bâtiments commerciaux, nous proposons de réaliser des visites d'inspection et relevés techniques afin d'établir une base de données sur les équipements de chauffage et ventilation des bâtiments institutionnels.

De plus, les MO réalisent des relevés de leurs équipements techniques de chaque bâtiment sur une base régulière dans le but de constituer un inventaire et un plan d'action de maintien d'actif. La valorisation de ces données permettrait d'accroître les connaissances du potentiel d'économie d'énergie et d'utilisation efficiente de l'électricité afin de mieux cibler les mesures qui maximiseront l'utilisation efficace de l'énergie (mesure 1.6.1 du PMO). Le projet comprendrait une phase d'analyse des bases de données disponibles afin de pouvoir bonifier l'information sur les bâtiments.

Pour la valorisation des bases de données existantes du MO nous proposons les activités suivantes :

- Rencontre des gestionnaires de chaque MO pour faire le point sur les bases de données existantes
- Coordination de l'extraction des données disponibles
- Traitement des données

Les mandats de visites seront structurés de la manière suivante :

- Préparation des gabarits d'inspection et relevé : 40h
- Préparation des visites par bâtiment : 2h par bâtiment
- Visite des installations et relevés : 4h par bâtiment
- Rapport d'inspection : 6h par bâtiment
- Coordination et gestion : 3h par bâtiment

Pour l'ensemble du projet, Hydro-Québec envisage de compléter les mandats au plus tard en décembre 2024. Toutefois, un calendrier des livrables sera défini avec la Direction de la prospective énergétique du MELCCFP afin de coordonner les dates avec les travaux du PL sur la cotation.

Objectif(s). Indiquer les effets anticipés du projet et à quelles cibles quantitatives et/ou qualitatives du PEV/PMO ils contribueront. Par exemple, les emplois créés, les investissements, le nombre de projets soutenus, le nombre de personnes bénéficiaires, la hausse du taux de diplomation.

L'objectif serait d'inspecter **100 bâtiments** représentatifs afin de constituer une base d'information des bâtiments institutionnels. Il serait possible d'augmenter le nombre de bâtiments documentés par l'extraction d'information des bases de données des MO, lorsque possible. Cette base d'information permettra de cibler des mesures à promouvoir afin de maximiser l'utilisation efficace de l'énergie.

Initiatives liées au projet ou qui visent un objectif semblable. Indiquer ici les autres initiatives mises en place ou annoncées qui ont un lien avec le projet. Indiquer ici si le projet existe dans d'autres juridictions et en quoi l'approche qui y est privilégiée est similaire ou différente à celle proposée.

Ce projet est en lien avec le projet plus vaste d'élaboration d'un parc virtuel de bâtiments québécois qui sera l'origine des analyses technico-économiques des programmes d'appuis financiers. Cette initiative regroupe le MERN, HQ et plusieurs groupes universitaires. Les résultats de ce projet serviront d'intrants au parc virtuel pour le calibrer et pour qu'il soit représentatif du Québec.

Conditions de réalisation. Indiquer ici les gestes à poser et/ou les conditions préalables à la mise en place du projet et les ETC de votre organisation qui seront affectés à la mise en œuvre et dont le financement proviendrait du FECC. Est-ce que cela peut constituer un frein au décaissement dans l'année en cours ?

HQ réalisera un appel d'offres pour la réalisation du projet et agira comme chargé de projet.

Commentaires additionnels sur le projet. Incrire ici toute autre information que vous jugez pertinente à l'analyse.

Pour la réalisation de ce projet, une **collaboration importante des MO sera nécessaire**.

En appui à votre demande, indiquer pour chaque projet visant l'atténuation, une estimation préliminaire des réductions GES escomptées annuellement pour la durée du PMO. Présenter sommairement la méthode utilisée et la source de l'estimation.

ESTIMATION PRÉLIMINAIRE RÉDUCTIONS ANNUELLES D'ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE PRÉVUE
(en milliers de tonnes équivalents CO2)

	2022- 2023	2023- 2024	2024- 2025	2025- 2026	2026-2027 et plus	Total
--	---------------	---------------	---------------	---------------	----------------------	-------

Nom du projet : Accroître les connaissances du parc de bâtiments institutionnels

-	-	-	-	-	-
---	---	---	---	---	---

Étant donné que les mesures d'exemplarité de l'état visent déjà l'élimination des GES d'ici 2039 pour les bâtiments institutionnels, nous n'estimons aucune réduction supplémentaire de GES.